



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cuivre Facilité

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Cuivre Facilité
Numéro du produit	CE500M, 19/DB/050, HMTN0018A
Identification interne	NQA2411
UFI	UFI: V0P6-50S5-6002-8G6H
Indications sur l'enregistrement REACH	Ceci est un MÉLANGE : aucune information d'enregistrement n'est contenue dans ce document. Les bois sont classés dans la catégorie utilisateurs en aval.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Produit d'entretien automobile. Graisse.
--------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Holt Lloyd Services 52 Rue des 40 Mines, 60000 – Allonne, France Phone: +33 (0)3 64 99 00 32 info@holtsauto.com
Personne à contacter	Contact email address: info@holtsauto.com
Fabricant	A Holts Car Care Product Holt Lloyd International Ltd Barton Dock Road Stretford Manchester M32 0YQ - England, UK +44 (0) 161 866 4800 FAX +44 (0) 161 866 4854 www.holtsauto.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	UK - 00 44 (0) 161 866 4800 Office hrs = 0900 - 1700 hrs
--------------------------	--

Cuivre Facilité

Numéro d'appel d'urgence national

+43 1 31304 5620; chemikalien@umweltbundesamt.at (Austria)
 +32022649636; info@poisoncentre.be (Belgium)
 +359 2 9154 409; poison_centre@mail.orbitel.bg (Bulgaria)
 +38514686910; toksikologija@hzjz.hr (Croatia)
 +35722405611; cy-chemregistry@dli.mlsi.gov.cy (Cyprus)
 +420267082257; biocidy@mzcr.cz (Czech Republic)
 +45 72 54 40 00; mst@mst.dk (Denmark)
 +372 794 3500; clp@terviseamet.ee, info@terviseamet.ee (Estonia)
 +358 5052 000; kirjaamo@tukes.fi (Finland)
 + 33 3 83 85 21 92; bnpc@chru-nancy.fr (France)
 +49-30-18412-0; bfr@bfr.bund.de (Germany)
 +302106479250; +302106479450; devxp.gcsf@aade.gr, environment.gcsf@aade.gr (Greece)
 +36 (1) 476 1135; clp.ca@nnk.gov.hu (Hungary)
 +354 543 22 22; eitur@landspitali.is (Iceland)
 +353 (1) 809 2166 / +353 (1) 809 2566; chemicalsinfo@beaumont.ie (Ireland)
 +390649906140; inscweb@iss.it (Italy)
 +371 67032600; lvgmc@lvgmc.lv (Latvia)
 +370 70662008; aaa@aaa.am.lt (Lithuania)
 +320 22649636; +352 24785551; info@poisoncentre.be; direction-sante@ms.etat.lu (Luxembourg)
 +356 2395 2000; info@mccaa.org.mt (Malta)
 +31 88 75 585 61; productnotificatie@umcutrecht.nl (The Netherlands)
 +4573580500; produktregisteret@miljodir.no / +47 21 07 70 00; folkehelseinstituttet@fhi.no (Norway)
 +48 42 2538 400; biuro@chemikalia.gov.pl (Poland)
 +351 800 250 250; ciav.tox@inem.pt (Portugal)
 +40213183606; infotox@insp.gov.ro (Romania)
 +7 495 621 6885; +7 495 628 1687; rtiac@mail.ru; rtiac2003@yahoo.com (Russia)
 +421 2 5465 2307; ntic@ntic.sk (Slovakia)
 + 386 1 522 1293; gp.ukc@kclj.si (Slovenia)
 +34 917689800; intcf.doc@justicia.es (Spain)
 +46104566750; giftinformation@gic.se (Sweden)
 +44 121 507 4123; allistervale@npis.org, sallybradberry@npis.org (UK)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Aerosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 - H336

Dangers pour l'environnement Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Cuivre Facilité

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
 H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 P261 Éviter de respirer les aérosols.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

UFI

UFI: V0P6-50S5-6002-8G6H

Contient

naphtha (petroleum), hydrotreated light

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

naphtha (petroleum), hydrotreated light			30-60%
Numéro CAS: 64742-49-0	Numéro CE: 265-151-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475133-43-XXXX	
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411			

BUTANE			10-30%
Numéro CAS: 106-97-8	Numéro CE: 203-448-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474691-32-XXXX	
Classification Gaz Infl. 1A - H220 Press. Gas			

Cuivre Facilité

DISTILLATS PARAFFINIQUES LÉGERS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS			10-30%
Numéro CAS: 64742-54-7	Numéro CE: 265-157-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119484627-25-XXXX	
Classification Non Classé			
PROPANE			5-10%
Numéro CAS: 74-98-6	Numéro CE: 200-827-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486944-21-XXXX	
Classification Gaz Infl. 1A - H220			
ISOBUTANE			5-10%
Numéro CAS: 75-28-5	Numéro CE: 200-857-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485395-27-XXXX	
Classification Gaz Infl. 1A - H220 Press. Gas			
Talkum			5-10%
Numéro CAS: 14807-96-6	Numéro CE: 238-877-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120140278-58-XXXX	
Classification Non Classé			
Cuivre			1-5%
Numéro CAS: 7440-50-8	Numéro CE: 231-159-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119480154-42-XXXX	
Facteur M (aigu) = 10	Facteur M (chronique) = 1		
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 3 - H331 Eye Irrit. 2 - H319 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410			

Cuivre Facilité

DIPHÉNYLAMINE			<1%
Numéro CAS: 122-39-4	Numéro CE: 204-539-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488966-13-XXXX	
Facteur M (aigu) = 1			
Classification			
Acute Tox. 3 - H301			
Acute Tox. 3 - H311			
Acute Tox. 3 - H331			
STOT RE 2 - H373			
Aquatic Acute 1 - H400			
Aquatic Chronic 1 - H410			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir.
Contact cutané	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.
Contact oculaire	Peut être légèrement irritant pour les yeux. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
---------------------------------------	--

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Cuivre Facilité

Dangers particuliers Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.

Produits de combustion dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone. Le cuivre se dégrade

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie. Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Eviter tout déversement. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker à une température ne dépassant pas 50°C/122°F.

Classe de stockage Stockage de gaz comprimé inflammable. Distributeurs aérosol et briquets

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

BUTANE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 800 ppm 1900 mg/m³

Cuivre Facilité

DIPHÉNYLAMINE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 10 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

naphtha (petroleum), hydrotreated light (CAS: 64742-49-0)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5306 mg/m³

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 13964 mg/kg/jour

Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1131 mg/m³

Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1377 mg/kg/jour

Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 1301 mg/kg/jour

DISTILLATS PARAFFINIQUES LÉGERS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS (CAS: 64742-54-7)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.73 mg/m³

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 5.58 mg/m³

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.97 mg/kg/jour

Travailleurs - Risque pour les yeux

aucun danger identifié

Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.74 mg/kg/jour

PNEC

Empoisonnement secondaire (dangers pour les prédateurs) - Orale; 9.33 mg / kg de nourriture

Talkum (CAS: 14807-96-6)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.16 mg/m³

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 3.6 mg/m³

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Aigu: 3.6 mg/m³

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 43.2 mg/kg/jour

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 4.54 mg/cm²

Travailleurs - Risque pour les yeux

aucun danger identifié

Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.08 mg/m³

Population en général - Inhalatoire; Court terme Aigu: 1.08 mg/m³

Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.8 mg/m³

Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 21.6 mg/kg/jour

Population en général - Cutanée; Long terme Effets locaux: 2.27 mg/cm²

Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 160 mg/kg/jour

Population en général - Orale; Court terme Aigu: 160 mg/kg/jour

Population générale - Danger pour les yeux

aucun danger identifié

PNEC

eau douce; 597.97 mg/l

rejet intermittent, eau douce; 597.97 mg/l

eau de mer; 141.26 mg/l

rejet intermittent, eau de mer; 141.26 mg/l

Sédiments (eau douce); 31.33 mg / kg poids sec de sédiments

Sédiments (eau de mer); 3.13 mg / kg poids sec de sédiments

Air; 10 mg/m³

Cuivre (CAS: 7440-50-8)

Cuivre Facilité

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; : LOAEC 1240 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.0 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Aigu: 1.0 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 137 mg/kg/jour
 Travailleurs - Cutanée; Court terme Aigu: 273 mg/kg/jour
 Travailleurs - Risque pour les yeux
 aucun danger identifié
 Population en général - Inhalatoire; : LOAEC 1240 mg/m³
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.0 mg/m³
 Population en général - Inhalatoire; Court terme Aigu: 1.0 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 137 mg/kg/jour
 Population en général - Cutanée; Court terme Aigu: 273 mg/kg/jour
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.041 mg/kg/jour
 Population générale - Danger pour les yeux
 faible danger (aucun seuil dérivé)

PNEC

eau douce; 7.8 µg/l
 eau de mer; 5.2 µg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 230 µg/l
 Sédiments (eau douce); 87 mg / kg poids sec de sédiments
 Sédiments (eau de mer); 676 mg / kg poids sec de sédiments
 Sol; 65 mg / kg de poids sec de sol

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc butyle. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.

Mesures d'hygiène

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Ne pas fumer dans la zone de travail.

Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aérosol.
Couleur	Marron.

Cuivre Facilité

Odeur	Solvant.
Point d'éclair	< 0°C
Densité relative	0.837 @ 20°C

9.2. Autres informations

Composé organique volatile Ce produit contient au maximum 66 % de COV.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter d'exposer les contenants pressurisés à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Fumée âcre ou vapeurs. Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Les informations fournies sont basées sur des données des composants et des produits similaires.

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA orale (mg/kg) 18 382,35

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA cutanée (mg/kg) 220 588,24

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA inhalation (gaz ppm) 514 705,88

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 2 205,88

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 22,98

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Cuivre Facilité

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée.
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Essais de génotoxicité - in vivo	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction - développement	Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	
Exposition répétée STOT rép.	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Non pertinent.
<u>Inhalation</u>	
Inhalation	Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Un usage étendu du produit dans des zones ayant une ventilation insuffisante peut entraîner l'accumulation de vapeurs à des concentrations dangereuses. Peut provoquer une irritation des yeux et du système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.
Contact oculaire	Peut être légèrement irritant pour les yeux. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.
Voie d'exposition	Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

Informations toxicologiques sur les composants

naphtha (petroleum), hydrotreated light

Toxicité aiguë - orale

Cuivre Facilité

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) LC50 > 5610 mg/m³, Inhalatoire, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité NOAEC 9869 mg/m³, Inhalatoire, Rat Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Fertilité, Etude sur deux générations - NOAEC 20000 mg/m³, Inhalatoire, Rat F2a
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - NOAEC: 23900 mg/m³, Inhalatoire, Rat Toxicité pour le développement: - NOAEL: 500 mg/kg bw/day, Cutanée, Rat Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

BUTANE

Cuivre Facilité

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 5 000,0
mg/kg)

Espèces Rat

DISTILLATS PARAFFINIQUES LÉGERS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) LC50 5000 mg/m³, Inhalatoire, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun effet indésirable observé (non irritant)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucun effet indésirable observé (non irritant)

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Aucun effet indésirable observé (négatif)

Essais de génotoxicité - in vivo Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Effets indésirables observés

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Etude sur une génération - NOAEL >= 1000 mg/kg/jour, Orale, Rat Etude sur deux générations - NOAEL 2000 mg/kg/jour, Cutanée, Rat P Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Cuivre Facilité

Exposition répétée STOT rép. Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent.

PROPANE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 000,0

ISOBUTANE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 000,0

Talkum

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) LC50 2.1 mg/l, Inhalatoire, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun effet indésirable observé (non irritant)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucun effet indésirable observé (non irritant)

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Aucun effet indésirable observé (négatif)

Cuivre Facilité

Essais de génotoxicité - in vivo Aucun effet indésirable observé (négatif)

Cancérogénicité

Cancérogénicité NOAEL 100 mg/kg/jour, Orale, Rat NOAEC 8.1 mg/m³, Inhalatoire, Hamster NOAEC 18 mg/m³, Inhalatoire, Souris NOAEL 8.1 mg/m³, Cutanée, Hamster NOAEL 2.5 mg/kg/jour, Cutanée, Rat Aucun effet indésirable observé.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Etude sur deux générations - NOAEL > 900 mg/kg/jour, Orale, Rat F1 Etude sur une génération - NOAEL 900 mg/kg/jour, Orale, Lapin - NOAEC 69.57 mg/m³, Inhalatoire, Rat - NOAEL 216 mg/kg/jour, Cutanée, Lapin Aucun effet indésirable observé.

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - NOAEL: > 1600 mg/kg/jour, Orale, Souris Aucun effet indésirable observé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent.

Cuivre

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 300 mg/kg, Orale, Rat Information du dossier REACH.

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat Information du dossier REACH.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) LC50 > 5.11 mg/l, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH.

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 0,5

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun effet indésirable observé (non irritant)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucun effet indésirable observé (non irritant)

Sensibilisation respiratoire

Cuivre Facilité

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Aucun effet indésirable observé (négatif)

Essais de génotoxicité - in vivo Aucun effet indésirable observé (négatif)

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Etude sur deux générations - LOAEL > 1500 ppm, Orale, Rat F1, F2 Etude sur deux générations - NOAEL 1000 ppm, Orale, Rat F1, F2 Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent.

DIPHÉNYLAMINE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 800 mg/kg, Orale, Rat Toxique en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Toxique par contact avec la peau.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Toxique par inhalation.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun effet indésirable observé (non irritant)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Cuivre Facilité

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité NOAEL 73 mg/kg/jour, Orale, Rat Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Absence de données.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.

Organes cibles Reins Foie Rate Système sanguin

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Informations écologiques sur les composants

naphtha (petroleum), hydrotreated light

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LL₅₀, 96 heures: 10 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
LL₅₀, 96 heures: 8.2 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques EL₅₀, 48 heures: 4.5 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques EL₅₀, 72 heures: 3.1 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
NOELR, 72 heures: 0.5 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Toxicité aiguë - microorganismes CE₅₀, 40 heures: 15.41 mg/l, Tetrahymena pyriformis

toxicité aquatique chronique

Cuivre Facilité

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOELR, 21 jours: 2.6 mg/l, Daphnia magna

DISTILLATS PARAFFINIQUES LÉGERS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LL₅₀, 96 heures: > 100 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
NOEL, 96 heures: >= 100 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques EL50, 48 heures: > 10000 mg/l, Daphnia magna
NOEL, 48 heures: >= 1000 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques NOEL, 72 heures: >= 100 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Toxicité aiguë - microorganismes NOEL, 4 jours: > 1.93 - > 2.17 mg/l, Étude d'inhibition de la luminescence de Photobacterium phosphoreum

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEL, 21 jours: > 100 mg/l, Daphnia magna

Talkum

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson Scientifiquement injustifié.
Impossibilité technique.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 48 heures: 36812.359 mg/l, QSAR

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Scientifiquement injustifié.
Impossibilité technique.

Toxicité aiguë - microorganismes Scientifiquement injustifié.
Impossibilité technique.

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie Scientifiquement injustifié.
Impossibilité technique.

Toxicité à court terme - poissons aux stades de l'embryon et de l'alevin Scientifiquement injustifié.
Impossibilité technique.

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques Scientifiquement injustifié.
Impossibilité technique.

Cuivre

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.01 < C(E)L50 ≤ 0.1

Facteur M (aigu) 10

Toxicité aiguë - plantes aquatiques NOEC, 7 jours: 30 µg/l, Lemna minor

Cuivre Facilité

Toxicité aiguë - microorganismes	EC10, NOEC, 30 jours: 0.23 mg/l, Boues activées
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Facteur M (chronique)	1
Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	NOEC, : 11.6 - 56.2 µg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel), Pimephales notatus NOEC, : 5.9 - 145 µg/l, Mytilus galloprovincialis, Penaeus monodonand

DIPHÉNYLAMINE

<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
C(E)L₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 1.2 - 2.6 mg/l, Daphnia magna CL ₅₀ , 96 heures: 1.22 - > 10 mg/l, Nitocra spinipes
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 2.17 mg/l, Selenastrum capricornutum

12.2. Persistence et dégradabilité

Informations écologiques sur les composants

naphtha (petroleum), hydrotreated light

Biodégradation	Intrinsèquement biodégradable.
-----------------------	--------------------------------

DISTILLATS PARAFFINIQUES LÉGERS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS

Persistence et dégradabilité	Intrinsèquement biodégradable
-------------------------------------	-------------------------------

Talkum

Persistence et dégradabilité	Le produit contient uniquement des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables.
-------------------------------------	--

Cuivre

Persistence et dégradabilité	Le produit contient des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables. Le produit n'est pas biodégradable.
-------------------------------------	--

DIPHÉNYLAMINE

Persistence et dégradabilité	Intrinsèquement biodégradable
-------------------------------------	-------------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Informations écologiques sur les composants

Talkum

Cuivre Facilité

Potentiel de
bioaccumulation

FBC: 3.162 L/Kg, QSAR

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

Informations écologiques sur les composants

Talkum

Coefficient
d'adsorption/désorption

QSAR - Koc: 31.82 @ 20°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations
PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

DISTILLATS PARAFFINIQUES LÉGERS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS

Résultats des évaluations
PBT et vPvB

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Talkum

Résultats des évaluations
PBT et vPvB

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Cuivre

Résultats des évaluations
PBT et vPvB

Non pertinent.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes

Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des
déchets

Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général

Le produit, tel qu'il est fourni, est consigné selon les dispositions des Quantités Limitées.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)

1950

N° ONU (IMDG)

1950

N° ONU (ICAO)

1950

N° ONU (ADN)

1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Cuivre Facilité

Nom d'expédition (ADR/RID) AEROSOLS

Nom d'expédition (IMDG) AEROSOLS (CONTAINS Naphtha (petroleum), hydrotreated light, Copper)

Nom d'expédition (ICAO) AEROSOLS

Nom d'expédition (ADN) AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 2.1

Code de classement ADR/RID 5F

Etiquette ADR/RID 2.1

Classe IMDG 2.1

Classe/division ICAO 2.1

Classe ADN 2.1

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U

Catégorie de transport ADR 2

Code de restriction en tunnels (D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cuivre Facilité

Législation UE

Directive du Conseil du 20 mai 1975 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux générateurs aérosols (75/324/CEE), révisée.
Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Autorisations (Règlement 1907/2006 l'annexe XIV)

Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
ETA: Estimation de la toxicité aiguë
DBO: Demande biochimique en oxygène.
CAS: Chemical Abstracts Service.
DNEL: Dose dérivée sans effet.
GHS: Système général harmonisé.
CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
NOEC: Concentration sans effet observé.
PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
PNEC: Concentration prédite sans effet.
REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
SVHC: Substances extrêmement préoccupantes.
UVCB - substances de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériels biologiques.
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Aérosol 1 - H222, H229: Méthode par le calcul. Skin Irrit. 2 - H315: Méthode par le calcul. STOT SE 3 - H336: Méthode par le calcul. Aquatic Chronic 2 - H411: Méthode par le calcul.

Publié par

Regulatory Specialist

Cuivre Facilité

Date de révision 01/02/2022

Révision 4

Remplace la date 28/04/2021

Numéro de FDS 21510

Mentions de danger dans leur intégralité

H220 Gaz extrêmement inflammable.
H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311 Toxique par contact cutané.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H331 Toxique par inhalation.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.